



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 63274

Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes étudiants à l'approche de la rentrée universitaire. Elle se réjouit de son annonce d'investir 80 millions d'euros dans les bourses dans le cadre de la deuxième étape de la réforme des aides sociales étudiantes entamée en 2013. L'ensemble des bourses sur critères sociaux sera revalorisé à hauteur de 0,7 % en septembre. Dans la continuité de la réforme de 2013, 132 500 étudiants bénéficieront du nouvel échelon 0 de bourses annuelles. Aussi, 1 000 allocations supplémentaires annuelles seront versées pour les étudiants en situation d'autonomie. Ces avancées sont ambitieuses, préservent le pouvoir d'achat et limitent considérablement le coût de la vie des étudiants. Cependant, les autres dépenses obligatoires des étudiants dont l'assurance maladie, les frais d'inscriptions ou les tickets restaurants augmentent leurs coûts. C'est pourquoi elle demande quelles sont les intentions du Gouvernement afin de ralentir ces augmentations pour les rentrées prochaines.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Lise Dufour-Tonini](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63274

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 août 2014](#), page 7100

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)